



## COMITÉ ARRÊT DES REJETS ET ÉMISSIONS TOXIQUES-ROUYN-NORANDA

### Communiqué

Pour diffusion immédiate

#### Le comité ARET n'accorde même pas la note de passage au Plan de la fonderie Horne

**Rouyn-Noranda, le mardi 28 janvier 2020** – Le comité ARET a analysé le Plan de la fonderie à partir des attentes exprimées par le ministre Charrette dans le communiqué du 1<sup>er</sup> novembre<sup>1</sup>. Verdict : le plan ne répond pas aux attentes.

« La moitié du document ressemble à un **plaidoyer de la fonderie pour ne rien faire**, on vante l'apport économique de la fonderie, on prétend que sa viabilité est menacée (sans le démontrer), on illustre faussement des améliorations des concentrations d'arsenic dans l'air, on note de nombreuses erreurs de données, la plupart des actions du Plan ne sont pas nouvelles et même le Projet Vélox/Phénix, n'est pas assuré d'être mis en place. Il n'y a pas d'objectif clair de réduction des émissions. Bref, on a l'impression que la demande du gouvernement n'a pas été prise au sérieux par la fonderie », déclare Mireille Vincelette, porte-parole.

Les réductions d'émissions anticipées sont insuffisantes autant à court terme (8 %) qu'à long terme (33 %) et ce, sans aucune garantie, ni engagement de la part de la fonderie. Quant aux délais pour l'atteinte de la norme, ils ne sont pas précisés et donc, ne tiennent absolument pas compte de la gravité de la situation et du rattrapage attendu. Le comité ARET constate que le Plan ne présente pas de solutions en lien avec les concentrés complexes, source principale d'arsenic émis par la fonderie. Pourtant, il y a des pistes à mettre en place en attendant d'améliorer la captation des émissions fugitives, tel que réduire les intrants qui contiennent un fort pourcentage d'arsenic. Autre piste, selon les recherches du comité ARET, il y aurait une possibilité de prévoir un pré-traitement des concentrés complexes pour en extraire de l'arsenic avant de les traiter par la fonderie.

«Le pire je crois, quand on a des enfants qui sont imprégnés par l'arsenic, a été de constater que la fonderie dénigrait l'Étude de biosurveillance de 2018, soulevait des doutes concernant les résultats et les méthodes utilisées par la DSP-AT. De plus, la fonderie a inclus dans son Plan une note technique fournie par une firme externe (qu'elle a mandatée) qui, soit n'a aucune expertise, soit a eu un mandat très limité. Chose certaine, leur opinion est basée sur de vieilles études, non publiées dans des revues sérieuses, » déclare Valérie Fournier, porte-parole.

Pour ARET, il est évident que le gouvernement doit exiger de la fonderie des résultats précis avec un échéancier clair, comme recommandé par l'équipe d'experts de 2004, sinon, Glencore ne réduira pas sa marge de profit pour notre santé.

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisé.e.s pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame.

-30 -

Pour information :

Nicole Desgagnés

Responsable des relations avec les médias

[Desgagnes.nicole@gmail.com](mailto:Desgagnes.nicole@gmail.com)

Cell. : 819 277 8890 D : 819 764 4700

---

<sup>1</sup> « Ce plan devra comporter des pistes de solution visant à atteindre la norme québécoise d'émission d'arsenic dans l'air... le ministre Charette a demandé, le 16 octobre dernier, à la Fonderie de lui fournir, avant le 15 décembre 2019, un plan d'action proposant des mesures supplémentaires, à court terme, afin de réduire l'exposition à l'arsenic pour les résidents du quartier. Un volet à long terme sera désormais inclus. Extrait du communiqué du 1<sup>er</sup> novembre 2019 consulté ce jour à l'adresse suivante : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-1960/>